



21 avril 2020

Impact économique de la crise Covid-19 sur les services de l'automobile : des TPE et PME en grandes difficultés

Dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19, le CNPA a réalisé une enquête auprès des entreprises des services de l'automobile afin de mesurer précisément leur situation économique, faire un état des lieux des dispositifs d'accompagnement économique auxquels elles ont recours, et leurs attentes dans le cadre d'un plan de relance de l'activité économique en France.

Comme en témoignent les résultats alarmants de cette étude, les services de l'automobile subissent de plein fouet les conséquences économiques désastreuses de la crise sanitaire. Si aucune mesure de soutien spécifique n'est apportée à ce tissu de petites et très petites entreprises, le risque est une augmentation des faillites et la disparition d'un maillage territorial de services essentiels à la mobilité quotidienne.

Cette enquête du CNPA, réalisée sur une population de 5 000 entreprises de toutes tailles, entre le 7 et le 12 avril 2020, démontre la situation préoccupante et en constante dégradation des entreprises des services de l'automobile, dont certaines verront leur pronostic vital engagé si des mesures d'accompagnement spécifiques n'étaient pas mises en œuvre.

La chute d'activités est tout aussi brutale que préoccupante pour l'ensemble des services de l'automobile :

- Pour les secteurs de la vente et de l'après-vente automobile, la baisse d'activités est respectivement de **66,5% et de 85%**. **L'annulation des ventes, la chute du nombre de clients et de prestations, ou encore les fermetures d'établissements en sont les principaux facteurs ;**
- **Les loueurs de courte durée**, bien qu'autorisés à continuer d'exercer leur activité à l'instar des métiers de l'après-vente, **sont particulièrement exposés, avec une baisse d'activités de l'ordre de 95 % depuis le début du confinement ;**
- L'impact de la crise est également brutal **dans la distribution de carburants**. Sur les 1800 stations-services implantées en zone rurale, 77% d'entre elles voient leur vente de carburant diminuer de 80% ;
- **Les écoles de conduite**, contraintes de fermer leurs établissements, sont également **en première ligne avec une baisse de 100 % de leur activité ;**
- Enfin, le secteur du recyclage de véhicules est également impacté avec une baisse d'activité de 90%.

Parallèlement, les services de l'automobile sont confrontés à d'importantes difficultés d'approvisionnement, notamment en pièces détachées, tout particulièrement dans le secteur de l'entretien et de la réparation (85%) et de la distribution automobile (76%).

RETROUVEZ TOUS NOS COMMUNIQUÉS ET DOSSIERS DE PRESSE SUR WWW.CNPA.FR, RUBRIQUE « PRESSE »

A l'instar d'autres secteurs d'activités, les services de l'automobile **subissent des retards de paiement conséquents** de la part de leurs clients ou de l'administration, notamment dans le secteur de la location de courte durée (77%) et de la distribution (60%).

En moyenne, **il reste 45 jours de trésorerie aux entreprises**, avec une forte variation selon les secteurs et les tailles d'entreprises, allant d'1 mois pour les très petites entreprises à 4 mois pour les plus grandes.

Face à l'intensité de la dégradation de la situation économique de ces entreprises, qui sont pour 85 % d'entre elles des TPE et des PME, **les mesures d'urgence mises en place par l'Etat sont particulièrement bienvenues. De nombreuses entreprises ont ainsi sollicité les dispositifs d'accompagnement :**

- En moyenne, **71 % des entreprises du secteur ont eu recours, ou vont avoir recours au chômage partiel pour leurs salariés** : 78% pour les entreprises de la distribution, et 73% pour les entreprises de la réparation automobile ;
- **70% des entreprises du secteur ont fait appel à l'aide des banques** (prêts garantis par l'Etat, décalage de prêts), **58% des entreprises ont demandé un report des échéances fiscales et sociales** ;
- **38 % des entreprises ont fait appel au Fonds de solidarité**, au premier rang desquelles les TPE ;
- Seulement **27% des entreprises ont sollicité les assureurs** pour la prise en charge de la perte d'exploitation - **100 % d'entre elles ont essuyé un refus**, le Covid-19 n'entrant pas dans la catégorie des risques couverts. Les services de l'automobile souhaitent un meilleur accompagnement du secteur des assurances dans cette période difficile.

Au regard des résultats de cette enquête, force est de constater que les mesures d'urgence ne suffiront pas à sauvegarder un secteur qui était déjà très fragilisé, et qui sortira exsangue de cette crise si des mesures d'accompagnement spécifiques ne sont pas envisagées, notamment pour les TPE et PME qui font face à des problèmes de trésorerie considérables.

Dans ce contexte, le CNPA a pris toute la mesure de ses responsabilités et a demandé au Gouvernement de réunir toutes les conditions nécessaires à un redémarrage rapide de l'activité. **La prorogation de certaines aides jusqu'à l'été, l'exonération de charges sociales et fiscales ou encore le report de certaines réglementations complexes doivent appeler une réponse rapide de l'Etat.**

Il est indispensable de bâtir un Plan global de relance pour l'amont et l'aval de la filière automobile, dans le cadre d'une concertation coordonnée entre l'Etat, l'industrie et les services.

Le CNPA a déjà engagé à son niveau un travail important, en lien avec les entreprises du secteur, pour définir le contenu d'un Plan **baptisé R³ - « Plan de Relance Rapide et Responsable »**.

> À propos du CNPA

Le Conseil National des Professions de l'Automobile représente la 5ème branche économique de France avec 142 000 entreprises de proximité et 500 000 emplois non délocalisables. Le CNPA défend l'intérêt général des services de l'automobile en animant une dynamique de filière et en développant une approche prospective sur des thèmes communs à tous les métiers de la mobilité tels que l'activité économique, l'emploi, les nouvelles technologies, le développement durable ou encore l'économie circulaire.

RETROUVEZ TOUS NOS COMMUNIQUÉS ET DOSSIERS DE PRESSE SUR WWW.CNPA.FR, RUBRIQUE « PRESSE »